

Nouvelles vinicoles.

On écrit du département de l'Hérault :
Le département de l'Hérault, entre tous ceux du Midi, fait cette année des vendanges exceptionnellement abondantes. Ce phénomène se reproduit depuis cinq ans, quoique dans des proportions moins générales, parce que, dans cette période, l'emploi et les procédés du soufrage ne se sont que successivement vulgarisés.
Aujourd'hui, cette abondance promet de se continuer, parce qu'elle est due à des causes permanentes, à savoir : le splendide soleil, le climat exceptionnel de cette partie du Languedoc, et l'énergie avec laquelle tous les propriétaires, à la suite d'initiateurs persévérants, combattent maintenant l'oïdium au moyen de soufres opportuns; en même temps, ils pratiquent les nouveaux procédés de culture, de taille et de greffe, qui ont augmenté la production tout en améliorant la qualité des vins inférieurs qu'il fallait précédemment convertir en alcools, et qui sont maintenant livrés en nature à la consommation.
On pense que la récolte totale du département atteindra la quantité de 44,250,000 hectolitres.
Les propriétaires ont l'habitude assez générale de réaliser leurs vins dès qu'ils sont faits : les vendanges étant faites, la vente s'est ouverte sur le prix de 160 fr. le muid de 700 litres; certains vins fins pouvant servir spécialement aux coupages se sont aussitôt élevés à 240 fr.; maintenant les propriétaires refusent de vendre des qualités ordinaires à 200 fr.; il s'est même fait des achats de récoltes sur souche au prix de revient de 40 fr. l'hect.
On peut donc admettre la réalisation actuelle au prix de 200 fr. le muid, soit 28 fr. 55 cent. l'hect.
Ainsi, dans quelques mois, le département de l'Hérault aura vendu ses 44,250,000 hectolitres de vin, et il aura reçu en échange l'énorme capital de 321 millions de francs.
(Gazette du Midi).

FAITS DIVERS.

On nous annonce, dit la Presse, qu'une nombreuse députation de volontaires anglais, appartenant aux principaux comtes, est attendue sous peu à Paris, où elle sera officiellement reçue et fêtée par la ville de Paris et la garde nationale de la Seine.
Dans le quartier le plus populeux de Paris, rue Vielle-du-Temple, il existe un étroit et obscur passage, nommé le Passage des Singes, où, depuis plusieurs années, est établi un estaminet tenu par un sieur X... et connu sous le nom d'Estaminet des Singes.
Différents rapports parvenus à la préfecture de police avaient signalé cet établissement comme un tripot clandestin.
La nuit dernière, agissant en vertu d'un mandat du préfet, MM. Benoist, commissaire de police, et Jæglé, officier de paix, spécialement chargés de l'attribution des jeux, ont pénétré dans cette maison au moment où les parties étaient le plus animées.
La réunion offrait un tout autre aspect que celui des tripots hantés habituellement par les grecs élégants et les lorettes émérites. Elle se composait pour la plus grande partie d'ouvriers venant dissiper là en peu d'instants le fruit de leurs travaux de la quinzaïne, de petits fabricants en chambre, de marchands à la toilette sur le retour et de vieux joueurs de profession, trop usés, trop écopés pour pouvoir figurer avec quelque avantage dans les quartiers opulents.

Quand la police est entrée, des individus appartenant à ces diverses catégories étaient présents, et plusieurs étaient venus des points les plus éloignés, de la Villette, de Montrouge et même de St-Denis. Serrée autour d'un tapis vert d'une propreté douteuse, cette société bigarrée se livrait avec frénésie aux différents jeux de hasard : la jarrettière, le quadrille, le plus-d'atout, les trois-coquilles, l'as-de-cœur, etc.
On prodiguait des égards et même une sorte de respect à ces individus d'assez bonnes manières, surnommé le général, à cause du gros jeu qu'il jouait, ainsi qu'à son Pylade, ex-artiste dramatique d'un petit théâtre, dit lieutenant de la blague, attendu qu'il égayait la galerie par ses calembours, ses lazzi et ce qu'il appelait ses cascades.
A la suite des constatations, les enjeux ont été saisis, ainsi que les objets mobiliers, et le sieur X..., directeur de l'établissement, a été mis en arrestation.

On lit dans la Gazette des Tribunaux :
On nous signale une espèce d'escroquerie dite au mariage, qui est pratiquée depuis quelque temps avec succès par une femme, exclusivement au préjudice de jeunes gens aisés qui sont sur le point de se marier.
Cette femme se procure les noms des personnes qu'elle veut exploiter, en les prenant probablement dans les publications de mariages affichées aux mairies, puis elle se renseigne sur la situation et la composition de la famille de la future épouse. Une fois ces renseignements pris, elle écrit au nom de la parente la plus proche de celle-ci une lettre qu'elle fait porter par un commissionnaire au futur époux, après s'être assuré qu'il est chez lui.
Dans cette lettre, elle lui annonce que, se trouvant dans un magasin dans le quartier, où elle vient de faire de nombreuses achats pour le prochain mariage, elle s'est aperçue qu'il lui manque 70 fr., ou 80 fr., ou 100 fr., pour solder la facture; elle le prie de vouloir bien lui avancer cette faible somme, et de la lui envoyer par le porteur de la lettre, en annonçant qu'elle lui remboursera le soir même chez la future épouse, où elle espère qu'il ne manquera pas de venir passer la soirée. Le jeune homme s'empresse de remettre au commissionnaire la somme demandée, et le soir, en se présentant chez sa future, il apprend qu'il a été escroqué.
Il y a quelques jours, dans une dernière tentative, l'escroquerie n'a pu être consommée par suite d'un fait particulier, qui aurait pu faire découvrir et arrêter la femme qui la pratique, sans une confusion assez naturelle.
Au moment où le commissionnaire remettait la lettre au jeune homme, la parente au nom de laquelle elle était écrite se trouvait chez lui, et déclara aussitôt qu'elle était étrangère à cette missive. Le jeune homme, soupçonnant le commissionnaire d'être l'auteur de la fraude, le fit arrêter immédiatement par un sergent de ville.
Le commissionnaire protesta de son innocence, déclara que la lettre lui avait été remise par une femme qu'il ne connaissait pas et qui attendait la réponse sur un point qu'il indiqua; il insista pour être conduit sur ce point afin de pouvoir se justifier complètement, et l'agent de la force publique, faisant droit à sa demande, s'y rendit avec lui. Mais l'inventeur de l'escroquerie, la femme qui l'attendait là, en le voyant de loin accompagné par un sergent de ville, prit la fuite dans une direction opposée, et il ne fut pas possible de retrouver sa trace. On n'a pu qu'établir que le commissionnaire était, en effet, de bonne foi et qu'il ignorait complètement qu'en se chargeant de la commission il se rendait complice d'une escroquerie.

Une dame de Lyon a failli périr, avant-hier, d'une façon bien triste. Souffrant violemment depuis cinq ou six jours d'une odontalgie des plus cruelles, elle a eu la malheureuse idée de recourir à un moyen de soulagement recommandé par le préjugé vulgaire. Elle a placé sur sa dent malade et fortement cariée un morceau d'éponge imbibé d'eau seconde. Elle n'a pas tardé, dit le Courrier de Lyon, à être prise de tous les symptômes d'un empoisonnement des plus violents, et n'a dû son salut qu'aux remèdes énergiques qui lui ont été prodigués immédiatement.

Nous lisons dans la Gazette du Midi :
Une bien affligeante nouvelle circulait hier à Montpellier. Dans la nuit du 28 au 29 une trombe a, dit-on, éclaté sur Clermont-Ferrand et aurait occasionné le débordement du torrent de l'Erge. Plusieurs maisons se seraient écroulées, et l'on prétend qu'une femme et un enfant auraient été écrasés sous les ruines. Nous manquons de détails sur cet événement, qui a causé la plus vive impression.

L'aéronaute Abadie a voulu effectuer mercredi, à Foix, une ascension qui n'avait pu avoir lieu le dimanche précédent.
La montgolfière était enflée, elle s'élevait rapidement, raconte l'Ariégeois, quand le vent du nord l'a poussée sur la caserne d'infanterie. Elle a heurté le drapeau planté sur le faite, en a brisé la lance, et s'est crêlée dans une effrayante longueur. La nacelle a frappé violemment sur la corniche du toit, a soulevé de la maçonnerie et des tuiles.

M. Abadie, qui n'avait pas vu la déchirure du ballon, n'a pas songé à demeurer sur le toit, et on l'a vu s'élever sous la montgolfière abîmée. En ce moment, des cris d'effroi se firent entendre toutes les poitrines, et à tout moment quelques centaines de mètres, a semblé impossible quelques instants, puis, quand l'air chaud renfermé au-dessus de la crevasse a perdu sa force ascensionnelle, il est tombé au milieu de la rivière, au centre des rochers.
L'aéronaute, abandonnant sa nacelle, a sauté d'une hauteur de dix mètres, et Dieu soit loué! il y en a été quitte pour un bain froid. La foule, en proie à une grande anxiété, s'est calmée en voyant passer l'aéronaute, sauvé miraculeusement. Des ouvriers, des soldats du 25^e de ligne, se sont jetés bravement à l'eau pour préserver M. Abadie et opérer le sauvetage du ballon.
M. Abadie en était à sa 104^e ascension, et jamais il ne lui était arrivé de malheur.

Un couvreur, occupé sur un toit très élevé, fut saisi d'une espèce de vertige, et glissa jusqu'au bord de l'abîme béant qui s'ouvrait sous ses pieds. Là cet infortuné, par un effort désespéré, s'accrocha avec les ongles au plomb de la gouttière, et parvint à se maintenir un instant en équilibre. Il ne cherchait pas à disputer sa vie; il sentait trop faiblir sous sa main le plomb de la gouttière; il voulait seulement donner le temps de s'éloigner à ses camarades qui se trouvaient au-dessous dans le chantier. Effectivement, il recueillit toutes ses forces, puis, après avoir crié : Gare dessous! de manière à donner l'alarme à ceux qui étaient en bas, il laissa échapper son frère appui, et les bras ouverts, tomba en répétant encore le cri sauveur : Gare dessous! On eût dit qu'il conquerrait l'abîme. Horriblement fracassé, n'ayant plus que quelques minutes à vivre, il souriait à ses camarades, et promenant ses regards sur eux, il dit en expirant : Je suis garçon, et il y avait là dix pères de famille!

On nous communique une lettre où l'on décrit une rencontre qui vient d'avoir lieu entre un homme et un ours, aux environs d'Arreau, chef-lieu de canton des Hautes-Pyrénées.
Un habitant de la vallée de Louron avait mené paître une vache laitière, qui constituait la principale ressource de sa famille, sur la montagne voisine. Il s'était muni d'une hache pour couper du bois mort. Pendant qu'il s'attaquait aux branches d'un vieux sapin, il entendit un grand bruit qui se faisait à quelques pas de lui, dans un fourré épais. Il accourut vers ce point, et grande fut sa stupéfaction de voir sa vache, terrassée, se débattre sous les attaques d'un ours. Sans songer au danger qu'il affrontait, le montagnard déchargea un vigoureux coup de hache sur la tête du monstre. Ce dernier lâcha sa proie, se retourna contre son nouvel adversaire et se dressa sur ses jambes de derrière comme pour engager une lutte corps à corps avec le téméraire agresseur.
Mais notre homme, ne craignant plus rien pour sa vache, qui avait pris sa course vers le hameau, ne se soucia pas le moins du monde de relever le bête. Comme il était ferré de très près par la gant furieuse, il se mit en mesure de poursuivre l'agile Béarnais jusque dans sa retraite. Il avait déjà atteint le point où se trouvait huché son adversaire, lorsque celui-ci, qui avait conservé tout son sang-froid, lui asséna un nouveau coup de hache derrière les oreilles. L'ours, ahuri d'une pareille réception, dégringola au pied de l'arbre, se traîna vers un ravin où coulait un maigre filet d'eau, et pansa sa blessure.
Sur ces entrefaites, la vache étant rentrée seule et tout ensanglantée au logis, la femme du hucheron eut un sinistre pressentiment. Elle se précipita dans le hameau, et les villageois, voyant de faux, de fauchures et de haches, se rendirent à l'endroit où ils savaient que leur voisin s'était dirigé. Celui-ci se trouvait encore sur l'arbre; il n'avait pas osé descendre, dans la crainte de se trouver encore face à face avec son redoutable adversaire. Mais l'ours, de son côté, n'avait pas cru sans doute prudent de demeurer plus longtemps en pareil lieu; il avait déguerpi, et l'on s'aperçut, aux traces que son sang avait laissées, qu'il avait dû être grièvement atteint. Il est probable qu'il a été mourir dans sa tanière.

On lit dans la Glasgow Daily Mail :
On a provoqué dans notre ville un mouvement contre l'usage du tabac, lequel fait peu de progrès. Nous avons eu des lectures par M. Reynolds, secrétaire de la British Anti-Tobacco Society. Hier soir, quelques adeptes se sont réunis dans la chapelle d'Ewing-place pour entendre un sermon de M. Reynolds contre l'usage du tabac. Après avoir chanté le 100^e psaume et avoir dit la prière, on a chanté un autre psaume; puis le prédicateur a pris pour texte quelques paroles d'Isaïe, et après une longue introduction pour justifier le choix dudit texte à propos de tabac, il a continué son sermon qui a été écouté très attentivement. Mais il faudra bien des sermons et bien des lectures pour déraciner une habitude aussi ancienne et aussi avancée dans la voie du progrès que l'usage du tabac.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX.

Trois étages d'une maison de la rue Saint-Placide sont en présence devant la police correctionnelle. Il s'agit de s'expliquer sur des voies de fait dont le troisième au-dessus de l'entresol a été le théâtre. Par suite de propos injurieux, le quatrième étant descendu d'un

protestations de Théodore, par les caresses du vieil oncle, Emilie avait repris courage. Dans l'étourderie et la naïveté de son caractère et de son âge, elle était venue jusqu'à se persuader qu'elle s'appelait Maria et qu'elle était dans sa famille. Le retour de M^{me} Derville vint l'arracher à cette douce illusion et la rendre à toutes ses terreurs. Cherchant à éloigner le plus possible l'entrevue qu'elle redoutait, elle demanda et obtint la permission de se renfermer dans son appartement, et de n'être présentée à sa tante que le lendemain.
Théodore et son oncle allèrent seuls au devant de la voiture, et la chère tante en descendant, en grondant contre le mauvais état des routes, la lenteur des chevaux, l'ivrognerie et la grossièreté des postillons. Dans sa mauvaise humeur, elle n'aperçut même pas son neveu qui lui tendait la main. Aussitôt qu'elle l'eut reconnu, sa colère changea d'objet. Elle voulut savoir depuis quand et pourquoi on lui avait caché son retour, querella M. Derville, Théodore lui-même de ne pas lui avoir écrit, et l'accabla de reproches. Puis, son dépit ne faisant qu'augmenter, elle signifia qu'on eût à la laisser seule pour se remettre de ses fatigues, et chacun s'empressa d'obéir.
Le lendemain c'était une toute autre femme. Son humeur était charmante, et M. Derville crut devoir en profiter pour lui présenter sa nièce. Il courut chercher Emilie qui descendit en tremblant et entra chez celle qu'elle devait appeler sa tante.
— Ah! voilà cette petite fille, s'écria M^{me} Derville d'un ton de dédain en parcourant d'un regard de la tête aux pieds la pauvre Emilie qui tremblait comme une feuille.
— C'est ma nièce, répartit M. Derville.

— Votre nièce! répartit M^{me} Derville en appuyant avec intention sur le premier mot, j'en suis vraiment charmée.
— Mais il me semble qu'étant ma nièce elle est en même temps la vôtre.
— Bien! répondit M^{me} Derville avec aigreur, et cette belle enfant ne sait pas encore parler? Emilie essaya de balbutier quelques phrases inintelligibles.
— Comment voulez-vous qu'elle parle, cette enfant! s'écria M. Derville. Vous l'avez au point qu'elle est toute tremblante; dites-lui au moins une parole d'amitié.
— Comment donc! — mais mademoiselle parle trop bien pour que je veuille l'interrompre.
— Cela est incontestable! reprit vivement M. Derville.
Dans ce moment on vint l'avertir que quelqu'un l'attendait dans son cabinet.
— Je vais revenir, dit-il. — Tâchez de faire un peu mieux connaissance. De l'indulgence madame. Voyez combien elle est timide. Je vous avertis que je serai extrêmement fâché que quelqu'un ici lui manquât de respect.
A ces derniers mots, le feu de la colère brilla dans les yeux de M^{me} Derville. A peine la porte était-elle fermée qu'elle tira un siège devant elle un métier à broder, et se mit à travailler. Emilie était restée debout, attendant patiemment qu'elle lui dit de s'asseoir. M^{me} Derville ne la regardait seulement pas.
Le dépit commençait à s'emparer d'Emilie. Elle prend un fauteuil, le tire de l'autre côté de la chambre et s'assied. M^{me} Derville lève la tête, lui jette un regard dédaigneux, et se remet à l'ouvrage. Un peloton de soie s'échappe du métier et roule aux pieds d'Emilie. La jeune

filles se lève avec empressement pour le ramasser et le replace sur le métier.
— Il ne peut plus me servir, dit brusquement M^{me} Derville, et elle le jeta dans une corbeille.
Emilie, sans paraître s'apercevoir de cette impertinence, se mit à relever le feu qui venait de se déranger. Aussitôt M^{me} Derville sonna de toutes ses forces, se fit apporter un écran et le plaça de manière qu'il la séparât entièrement d'Emilie. Celle-ci, voyant toute communication interceptée, prit un livre sur la cheminée et se mit à lire.
Ce fut dans ces occupations que M. Derville les retrouva.
— Que signifie ceci! s'écria-t-il impétueusement. — Pourquoi ce métier? pourquoi cet écran? et il jetait l'écran d'un côté et le métier de l'autre. Il aurait donc été bien pénible pour vous le dire à ma nièce quelques paroles d'amitié?
— Vous savez, monsieur, que je n'aime guère à causer, répondit la bonne tante du ton le plus tranquille.
— Vous n'aimez pas! il s'agit bien de cela.
— Je vous demandais, monsieur, si votre nièce n'est entrée dans la maison que pour y porter la discorde. A peine y a-t-elle mis le pied que déjà vous avez fait entendre des questions. Vous me retenez avec elle jusque dans mon appartement, et parce que je ne suis enthousiasmé pas comme vous au premier abord, que j'attends à connaître les gens pour faire des amitiés, vous brisez tous les meubles que vous rencontrez ici! Certes, cette conduite est étrange!
— Allons! allons! interrompit l'oncle d'un

ton enjoué; vous dites que vous n'aimez pas à parler, mais j'aurais été fort content que vous eussiez eu la complaisance d'adresser à ma nièce un discours moitié moins long que celui-ci.
— Qu'en dites-vous, Maria?
— Je n'en aurais pas tant demandé, monsieur, répondit Emilie, sans s'avouer le double sens de sa réponse.
— Ah! ah! dit M. Derville, bien répondu.
— Mademoiselle peut tout se permettre, à ce qu'il paraît! s'écria M^{me} Derville en se levant avec colère. — Je l'engage cependant à ne pas abuser de l'indulgence qu'on peut avoir pour des enfantillages de cette espèce!
Elle jeta sur Emilie un regard de dédain et sortit.
— Ma chère enfant, dit M. Derville, je te demande pardon des caprices de ta tante. Un peu de patience et tout cela s'arrangera.
— Plût à Dieu! répondit Emilie, laissant couler les larmes qui l'oppressaient.
— Calme-toi, mon enfant, ne me donne pas la douleur de te voir pleurer. L'injustice de ma femme ne doit pas rejaiiller sur moi.
— Vous, monsieur? reprit Emilie plus vivement émue. De quoi pourrais je me plaindre? Ne devais-je pas m'attendre à tout, après la démarche où je me suis engagée? Je suis encore plus heureuse que je ne l'avais espéré, puisque vos bontés me restent.
— Ta raison s'égare, Maria; comment mes bontés pouvaient-elles te manquer? N'es-tu pas mon enfant? Oublie ce qui s'est passé ce matin. Si ma femme est injuste, ce n'est ni ta faute ni la mienne. — Mais va, un peu de patience, te dis-je, et tout cela s'arrangera.
F. D'O...

(La suite au prochain numéro).

étage. le sec gnant tant b M. plaigr Le mon (En e d'un l M. se sor Le comu M. nous L's j'emp que l' de le rends mouv qu'un j'ente fernal J'étai perru D'abo pensa s'il vi Le fait ir Le tend Le le car Le étai M. dépo Le mon de n Je me polim pose quent se dis voien après chand touch quant saire Mais quon vous coup pêter pose langa l'un r bes, alors, méch l'angl posé. pour forcé est e qu'on Le metr il ne M. prend L'avor Le me a Elysé M. dom Le Le Le poche avoir Le et qu M. Un M. maie Le mons M. scène Le quand me m Le vous rait p Le n'ai p qui r M. l'orig ne vo faire Le ma. d moi a les qu Un gnant l'entit séque daime